



PETR
SUD LOZÈRE

TERRITOIRE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL RURAL SUD LOZÈRE (PETR)

Le territoire du Pôle d'Equilibre Territorial Rural Sud Lozère (PETR) est situé entièrement dans le département de la Lozère, en région Occitanie. Très rural, il est composé de deux communautés de communes et compte 11 878 habitants pour une surface totale de 1 478 km². Il porte de nombreuses démarches stratégiques et opérationnelles, notamment : dispositifs contractuels avec le contrat de ruralité et le contrat régional, programmes européens (Leader et approche territoriale intégrée Feder), une mission « accueil de nouvelles population », une mission sur la mobilité et une charte forestière de territoire. Une mission sur l'agriculture sera portée également en 2021. L'économie du Sud Lozère s'appuie fortement sur les ressources du territoire : agriculture, tourisme, artisanat. A travers son projet de territoire, de nombreux sujets sont débattus entre élus et partenaires : transition écologique, forêt et agriculture, mobilité, urbanisme...

Contact :

PETR Sud-Lozère

Rue Sipple Sert, 48400 FLORAC-TROIS-
RIVIERES

04 66 45 26 38 / contact@petr-sudlozere.fr

<http://www.at-causses-cevennes.fr>

CAHIER D'ACTEUR

Territoire du Pôle d'Equilibre Territorial Rural Sud Lozère

POUR UNE PAC ADAPTEE AUX SPECIFICITES DE CHAQUE TERRITOIRE

Notre proposition repose sur plusieurs enjeux :

- Relocaliser et structurer les filières locales
- Agir de façon transversale
- Soutenir les petites structures
- Développer les pratiques sylvicoles en lien avec le développement durable
- Agir sur la transition écologique
- Avoir une gouvernance territoriale et se donner les moyens d'agir

RELOCALISER ET STRUCTURER LES FILIERES LOCALES

Chaque territoire a ses spécificités et ses ressources sur lesquelles il faut s'appuyer.

Ainsi, il est nécessaire de ne pas travailler sur une seule ressource ou un seul modèle.

Pour la filière bois, il faudra s'attacher à ce que les produits finaux s'adaptent à la ressource présente et non l'inverse : en somme « faire avec ce qu'on a et non avec ce qu'on imaginerait avoir ».

Ainsi, il faudrait :

- Développer et soutenir les scieries (fixes ou mobiles) de petites tailles qui permettent une transformation locale de la ressource, même individuelles,
- Favoriser l'animation pour créer des cluster d'entreprises du bois,
- Soutenir et développer la filière feuillue,
- Aider les menuisiers/ébanistes à utiliser le bois local en favorisant entre autres les séchoirs.

Pour l'agriculture, la relocalisation passe par la restructuration des filières locales.

Ainsi il faudrait :

- Aider aux outils de transformation communs : ateliers végétaux, ateliers d'abattage, mobiles ou non, etc.,
- Aider au maraichage
- Aider l'agriculture biologique ou raisonnée,
- Aider les structures collectives à passer à l'utilisation de produits locaux
- Développer les lieux d'approvisionnement locaux
- Aider au renouvellement des exploitations agricoles

Que ce soit au niveau agricole et forestier :

- Soutenir les filières de niche.
- Former

AGIR DE FAÇON TRANSVERSALE

Aujourd'hui, il est nécessaire de pouvoir appréhender les projets avec plusieurs angles d'approche.

Le monde complexe et les changements climatiques en cours nous obligent à avoir des réponses multiples.

Ainsi il est nécessaire d'allier plusieurs thématiques :

- L'agriculture et la forêt
L'agroforesterie et le sylvopastoralisme doivent être soutenus et encouragés. Les petites exploitations agricoles ou petites propriétés forestières doivent être aidées au même titre que les plus grandes.
- Défense des forêts contre les incendies et multifonctionnalité
Là encore, le sylvopastoralisme peut être une aide, mais également la prise en compte de la multifonctionnalité des dessertes : pour l'exploitation forestière, pour l'agriculture et contre les risques incendies.

SOUTENIR LES PETITES STRUCTURES

Les entreprises individuelles sur la forêt et la filière bois sont nombreuses sur les territoires ruraux, ce sont elles qui permettent l'activité économique. Il est nécessaire de les aider.

Tout comme il est nécessaire d'aider les exploitations agricoles de petites tailles.

Ce soutien passe par des aides financières sans plancher de dépenses et une simplification des procédures administratives.

DEVELOPPER LES PRATIQUES SYLVICOLES EN LIEN AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Il est nécessaire de s'attacher à avoir une sylviculture dynamique tenant compte des peuplements existants et des évolutions climatiques afin de :

- favoriser la production de bois d'œuvre ;
- augmenter la capacité de séquestration de carbone ;
- optimiser la production d'autres services écosystémiques (préservation de la faune et de la flore, de paysages,...) ;
- optimiser la gestion des risques (inondations / éboulements / incendies).

Pour ce faire, il faudra aider :

- Au renouvellement des peuplements, entre autre à travers des itinéraires de sylviculture irrégulière,
- Au renouvellement par régénération naturelle, et si celle-ci n'est pas possible, par la plantation de forêts mélangées,
- Les travaux d'éclaircies et de dépressages même quand ils sont déficitaires, car c'est de ces premiers travaux dont dépendent ensuite la qualité des bois,
- Les dessertes forestières : sans elles, pas de possibilité de récolte du bois. Ces dessertes pourront être multifonctionnelles,
- Les dispositifs de débardage alternatifs (à cause de la topographie ou d'enjeux environnementaux),
- Les entreprises de bûcheronnages et les formations liées à ces métiers. Soutenir le bûcheronnage manuel est essentiel pour continuer à valoriser certaines ressources forestières locales difficiles d'accès, ou lorsque les enjeux environnementaux méritent que des pratiques plus respectueuses soient mises en œuvre.

AGIR SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Il est nécessaire de soutenir l'agriculture biologique, à travers des aides à la conversion. Ces aides doivent être techniques et financières.

La transition écologique ne se fera pas sans la préservation des sols : agriculture ou forêt, le sol est un des éléments les plus importants pour la bonne santé de nos écosystèmes.

Financer des projets de recherche et développement pour allier activité économique et préservation des sols semblent importants, développer également des outils de production adaptés.

La forêt doit être reconnue dans toutes ses fonctions : préservation de l'eau, des sols, biodiversité, production de bois.

AVOIR UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE ET SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

Il convient de considérer l'agriculture et la forêt dans l'ensemble de leurs fonctions : économiques, environnementales et sociales. Seule une gouvernance territoriale permet de mener à bien des actions globales car elle permet de rassembler les acteurs divers et de monter des projets adaptés aux spécificités de chaque territoire.

L'animation territoriale est donc très importante. Il est nécessaire de continuer à financer cette animation : charte forestière de territoire, animation agricole territoriale, démarche Leader. Ces démarches ont déjà démontrés depuis plusieurs années leurs intérêts et leurs réussites. Elles permettent de répondre aux enjeux ciblés des territoires.

La simplification des procédures sera également à réfléchir pour permettre, même aux territoires ruraux de petite taille de répondre plus efficacement aux enjeux.